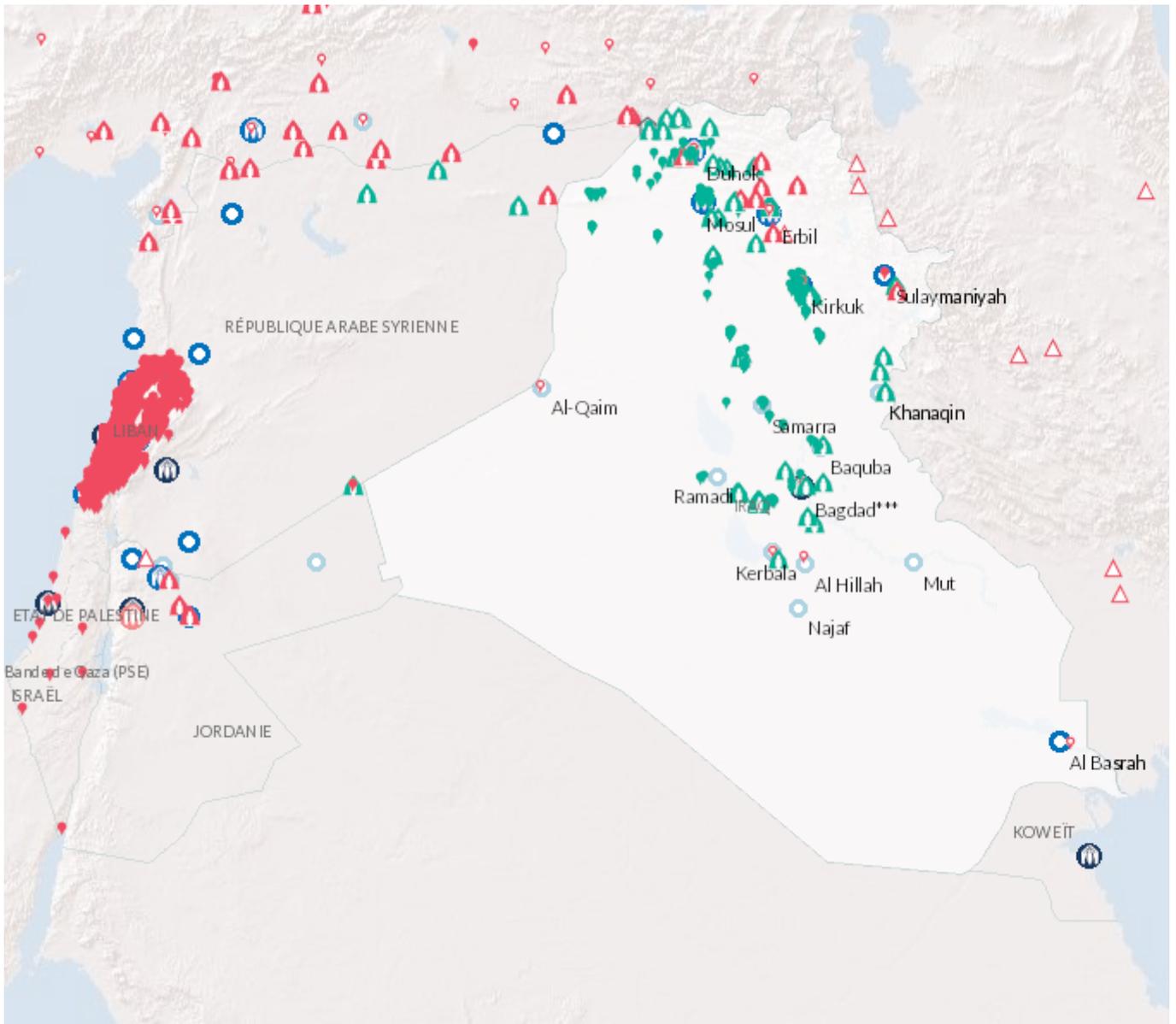




# Résumé du plan 2021

24/3/2021

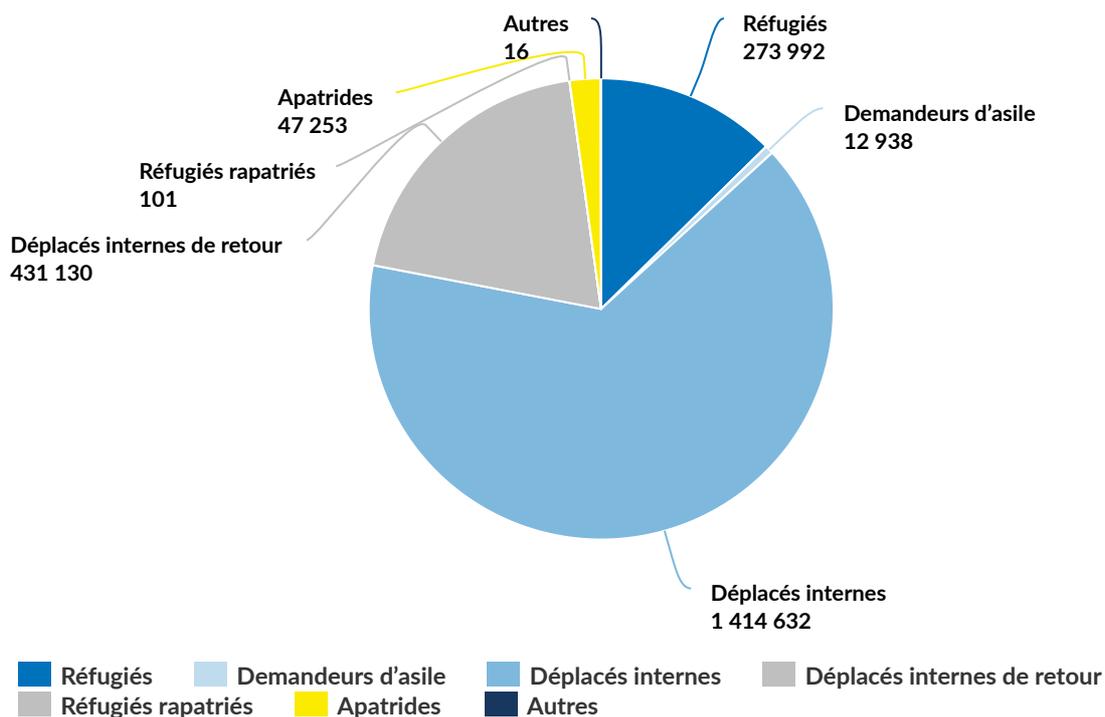
## Opération: Iraq



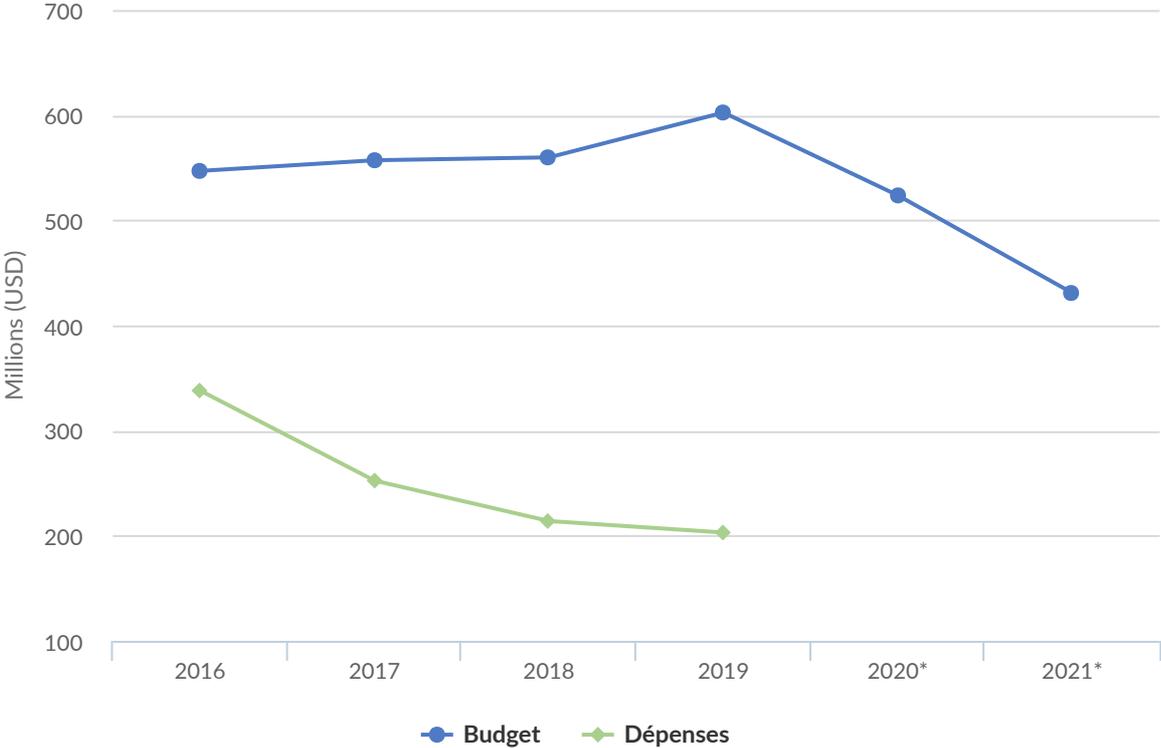
## Personnes relevant de la compétence du HCR

- 30% EN 2019

2019	2,180,062
2018	3,092,425
2017	4,501,786



# Budgets et Dépenses - Iraq



## CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- **118 375** personnes relevant de la compétence du HCR bénéficieront d'une aide juridique.
- **80 165** personnes relevant de la compétence du HCR seront enregistrées à l'état civil ou obtiendront des documents.
- **68 749** ménages de réfugiés et de déplacés internes bénéficieront d'aides en espèces.
- **8 263** cas de violences de genre signalés pour lesquels les victimes bénéficieront de conseils psychosociaux.

## RÉSUMÉ DU PLAN 2021

### Environnement opérationnel

L'environnement politique et sécuritaire général demeure précaire en Iraq. Après des mois d'instabilité politique et d'importantes manifestations de masse depuis 2019, un Premier ministre par intérim a été nommé en mai 2020. Le Gouvernement prévoit d'organiser des élections législatives anticipées mi-2021 dans un contexte marqué par des tensions régionales croissantes, une crise sanitaire et économique liée à la pandémie de COVID-19 et à la chute des prix du pétrole. En conséquence, les efforts de stabilité, de transition et de réconciliation réalisés jusqu'à présent ont été fragilisés et la poursuite du soutien international reste essentiel pour assurer une reprise solide.

Ces événements ont eu des répercussions négatives sur l'espace de protection des populations déplacées vulnérables en Iraq, ainsi que sur la capacité des acteurs humanitaires et du secteur du développement de répondre à leurs besoins. Les risques de protection demeurent graves pour les réfugiés, les déplacés internes, les rapatriés et les apatrides. Les déplacés internes et les rapatriés continuent de faire face à l'insécurité et à un accès limité aux services de base ainsi qu'aux moyens de subsistance, tout en étant confrontés à des biens et infrastructures détruits. Leur vulnérabilité a été encore aggravée par la pandémie, de nombreuses personnes n'ayant plus accès à des possibilités d'emploi et rencontrant des difficultés croissantes pour subvenir à leurs besoins.

En octobre 2020, le Gouvernement a annoncé une série de fermetures soudaines de camps de déplacés internes, se traduisant par la fermeture de 13 camps et la reclassification de deux camps en sites informels à la mi-décembre, ce qui a affecté plus de 34 000 déplacés internes en Iraq. Indépendamment des départs dus à ces fermetures soudaines, des mouvements réguliers de départs se sont poursuivis dans d'autres camps depuis l'allègement des restrictions à la liberté de circulation liées à la pandémie de COVID-19. En 2021, le HCR se concentrera sur les solutions durables dans le cadre d'une approche ciblant les zones de retour, notamment pour soutenir l'obtention de documents d'état civil et l'intégration dans les zones de déplacement.

L'espace de protection et d'asile pour les réfugiés syriens dans la région du Kurdistan d'Iraq demeure globalement favorable bien que la fermeture des frontières du fait des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 reste une préoccupation majeure car elle empêche les personnes de demander l'asile en Iraq. Les solutions durables demeurent limitées pour les réfugiés et les demandeurs d'asile d'autres nationalités.

En 2021, en plus de ses partenariats habituels avec le Gouvernement, les ONG et les autres agences des Nations Unies, le HCR renforcera sa collaboration avec les acteurs du secteur du développement pour mieux assurer l'inclusion systématique des personnes relevant de sa compétence dans les plans de développement nationaux et les programmes de développement. Le HCR renforcera son partenariat avec le Ministère du Travail et des Affaires sociales, ainsi qu'avec la Banque mondiale, ONU-Habitat, l'OIT et le PNUD. Le HCR continuera de diriger et de coordonner les groupes sectoriels chargés de la protection, de la coordination et de la gestion des camps, des abris et des articles non alimentaires dans le cadre de la réponse en faveur des déplacés internes, ainsi que de la réponse interagences en faveur des réfugiés syriens, en coordination avec les autorités dans le cadre du 3RP.

## Priorités principales

En 2021, le HCR se concentrera sur les activités suivantes:

- Identifier la mise en œuvre de solutions durables pour les déplacés internes, en adoptant une approche par zones d'accueil visant à développer des projets communautaires. Ces projets encourageront la cohésion sociale, aideront à lever les obstacles au retour et à explorer d'autres solutions pour les déplacés internes, comme l'intégration locale dans les zones de déplacement.
- Fournir une aide juridique aux déplacés internes et aux populations rapatriées sous forme de conseils juridiques, de représentation et de sensibilisation, en particulier pour l'obtention de documents d'état civil et pour les cas de détention.
- Évaluer la situation des ménages et fournir des aides en espèces aux familles de déplacés internes et de rapatriés identifiées comme vulnérables et démunies, ainsi qu'aux réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables.
- Renforcer les capacités en matière d'enregistrement des réfugiés et de gestion des cas, le HCR assumant la responsabilité directe de l'enregistrement des réfugiés dans tout le pays pour veiller à ce que tous les réfugiés et demandeurs d'asile soient effectivement munis de documents.
- Intégrer la prévention des violences de genre et la réduction des risques, et améliorer la prévention de l'exploitation et des abus sexuels par des actions de renforcement des capacités et de sensibilisation et par le copilotage du Réseau iraquien pour la protection contre l'exploitation et les abus sexuels.



# 2021 Budget (January) for Iraq | USD

The following table presents the budget as of January for this operation broken down at the objective level. Resource allocation at the objective level is subject to change during the course of the year as the operational situation evolves and priorities shift. The current budget by pillar, reflected in the bottom line of this table, is updated on a monthly basis and is replaced by the final budget at year-end.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Environnement de protection favorable</b>				
Cadre juridique et politique	466,882	0	0	466,882
Aide juridique et recours judiciaires	3,320,556	0	15,914,488	19,235,044
<b>Sous-total</b>	<b>3,787,438</b>	<b>0</b>	<b>15,914,488</b>	<b>19,701,926</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>				
Enregistrement et établissements des profils	8,919,792	0	17,301,951	26,221,743
Documents d'état civil	0	0	7,750,051	7,750,051
<b>Sous-total</b>	<b>8,919,792</b>	<b>0</b>	<b>25,052,001</b>	<b>33,971,794</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>				
Prévention et interventions liées aux VSS	5,251,843	0	11,205,233	16,457,076
Protection des enfants	6,663,533	0	12,145,569	18,809,102
<b>Sous-total</b>	<b>11,915,375</b>	<b>0</b>	<b>23,350,803</b>	<b>35,266,178</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>				
Santé	3,815,046	0	0	3,815,046
Abris et infrastructures	15,252,859	0	14,334,011	29,586,870
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	103,404,664	0	97,307,276	200,711,940
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	4,133,414	0	2,786,778	6,920,192
Éducation	4,430,092	0	0	4,430,092
<b>Sous-total</b>	<b>131,036,075</b>	<b>0</b>	<b>114,428,065</b>	<b>245,464,140</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>				
Mobilisation communautaire	3,374,309	0	12,263,120	15,637,429
Coexistence avec les communautés locales	6,292,079	0	0	6,292,079
Autosuffisance et moyens d'existence	2,200,000	0	0	2,200,000
<b>Sous-total</b>	<b>11,866,388</b>	<b>0</b>	<b>12,263,120</b>	<b>24,129,508</b>
<b>Solutions durables</b>				
Stratégie pour la recherche de solutions globales	265,046	0	0	265,046
Réintégration	0	0	36,594,381	36,594,381
Réinstallation	1,315,380	0	0	1,315,380

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Réduction de l'apatridie	0	1,283,073	0	1,283,073
<b>Sous-total</b>	<b>1,580,426</b>	<b>1,283,073</b>	<b>36,594,381</b>	<b>39,457,880</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>				
Gestion et coordination des camps	1,765,046	0	12,760,503	14,525,549
<b>Sous-total</b>	<b>1,765,046</b>	<b>0</b>	<b>12,760,503</b>	<b>14,525,549</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>				
Approvisionnement et logistique	0	0	4,170,807	4,170,807
Gestion des opérations, coordination et appui	4,314,590	0	9,836,626	14,151,216
<b>Sous-total</b>	<b>4,314,590</b>	<b>0</b>	<b>14,007,433</b>	<b>18,322,023</b>
<b>2021 Budget (January)</b>	<b>175,185,130</b>	<b>1,283,073</b>	<b>254,370,795</b>	<b>430,838,998</b>
Augmentation / Diminution	0	0	0	0
<b>Budget 2021 courant</b>	<b>175,185,130</b>	<b>1,283,073</b>	<b>254,370,795</b>	<b>430,838,998</b>